

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 19 JANVIER 2017**

**Délibération  
n° 2017.01.77**

**Acquisition d'un  
bien appartenant  
à la SCI du  
BOURGUET sis  
47 rue du Gond à  
Angoulême**

**LE DIX-NEUF JANVIER DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.  
Date d'envoi de la convocation : **13 janvier 2017**

**Secrétaire de séance** : Sabrina AFGOUN  
**Scrutateur** : Jean-Luc VALANTIN

**Membres présents :**

Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Jean-François DAURE, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Bernard DEVAUTOUR, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, André FRICHETEAU, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Jacqueline LACROIX, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

**Ont donné pouvoir :**

Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Françoise COUTANT à Jean REVEREAULT, Karen DUBOIS à Yannick PERONNET, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Isabelle LAGRANGE à Joël GUITTON, Pascal MONIER à Jean-Philippe POUSSET, Jean-Luc VALANTIN à Annette FEUILLADE-MASSON, Georges DUMET à Gérard ROY, Bernard CONTAMINE à Francis LAURENT, Philippe VERGNAUD à Vincent YOU, Dominique PEREZ à Sabrina AFGOUN, Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Bernadette FAVE,

**Excusé(s) :**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /  
GESTION DU PATRIMOINE ET DES TRAVAUX

Rapporteur : Gérard DEZIER

**ACQUISITION DU BIEN APPARTENANT A LA SCI DU BOURGUET SIS 47 RUE  
DU GOND A ANGOULEME**

La SCI du BOURGUET possède dans son patrimoine un immeuble composé de six logements locatifs et de dépendances, édifié sur la parcelle cadastrée AT 90, d'une superficie de 260 m<sup>2</sup>, au numéro 47 de la rue du Gond à Angoulême.

Ce bien est enclavé dans l'îlot composant le siège de la communauté d'Agglomération de GrandAngoulême.

GrandAngoulême est intéressé pour acquérir ce bâtiment à rénover, qui, au vu de sa situation géographique et, après réaménagement, pourrait permettre d'installer les services de l'agglomération pour dédensifier les locaux du siège.

C'est pourquoi il est proposé que GrandAngoulême se porte acquéreur de ce bien et fasse une proposition d'achat au prix demandé par le vendeur, à savoir 161 500 € frais d'agence inclus.

La présente acquisition n'est pas soumise à l'avis de France-Domaine, son montant étant inférieur à 180 000 €.

Madame Véronique ARLOT ne prend pas part au débat et au vote.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'acquisition par GrandAngoulême du bâtiment édifié sur la parcelle AT 90 au 47 rue du Gond à Angoulême appartenant à la SCI du BOURGUET, au prix de 161 500 €, ainsi que les autres frais associés à cette vente qui seront à la charge de GrandAngoulême en tant qu'acquéreur.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes à venir et notamment la proposition d'achat.

**D'INSCRIRE** la dépense au budget principal – article 21318 – sous-rubrique 0201.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**20 janvier 2017**

**Affiché le :**

**20 janvier 2017**